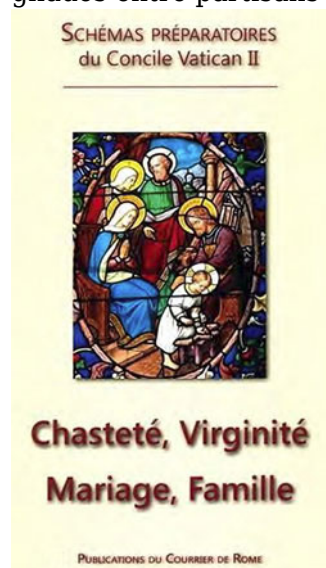


Mariage et virginité : ce que Vatican II aurait dû dire

Publié le 25 août 2015
Abbé Louis-Marie Carlhian
5 minutes

Comment mettre d'accord une assemblée de deux mille cinq cents évêques ? Pour abrégé les débats, le Saint-Siège avait fait rédiger des schémas préparatoires avant le dernier concile. Les meilleurs théologiens, sous la direction du Saint-Office, avaient travaillé d'arrache-pied pour élaborer la synthèse de la doctrine catholique sur les grands problèmes contemporains. Il était prévu que les Pères conciliaires pussent modifier et améliorer ces textes de base. Hélas, une frange d'évêques progressistes jugea inadmissible qu'on leur imposât des textes tout préparés, et obtint de les réécrire entièrement. Avec les résultats que l'on sait : une remise en cause insidieuse mais systématique de la doctrine traditionnelle sous couvert d'adaptation au monde et d'efficacité pastorale. En raison de l'opposition des Pères conservateurs, les attaques furent néanmoins limitées par la crainte de choquer la majorité des évêques qui ne voyaient rien à la supercherie et auraient protesté s'ils avaient vu les conséquences du concile. Et il n'est pas étonnant que, cinquante ans plus tard, alors que les nouveautés de Vatican II passent pour la base de toute doctrine, les progressistes veuillent aller plus loin. Le récent Synode pour la Famille a été l'occasion de vigoureuses empoignades entre partisans de la famille et adversaires de la doctrine traditionnelle.



C'est pourquoi **les Editions du Courrier de Rome** ont eu l'heureuse idée d'éditer à part le schéma préparatoire au Concile sur la Famille. Elaboré avec grand soin, ce document n'a pas été promulgué par le Saint-Siège comme enseignement d'autorité, mais il possède une grande valeur de témoin des avancées les plus récentes de la théologie morale.

En même temps, il possède l'autorité des dizaines de Papes, de Pères de l'Eglise, de docteurs cités... C'est dire que ce petit livre contient la quintessence de l'enseignement bimillénaire de l'Eglise, et son application à de nombreuses questions très actuelles. Il sera utile aussi bien au moraliste qu'au militant pro-vie, et un guide très sûr pour les foyers et futurs foyers en quête de formation.

Sans vouloir épuiser toute la matière traitée, bornons-nous à survoler quelques points qui, n'en doutons pas, seront cruciaux au prochain Synode...

Le premier point abordé, fondement de tout le reste, est la différence entre les deux sexes, essentielle à la création de l'espèce humaine, comme le montre le texte même de la Genèse aussi bien que l'expérience : « **Homme et femme il les créa** ». La volonté de Dieu doit être respectée, et par conséquent l'homme n'a pas un pouvoir absolu sur son corps qu'il a reçu de Dieu.

Ainsi sont condamnées par avance nombre de manipulations génétiques hasardeuses, aussi bien que **la fumeuse théorie du gender...**

Le second chapitre traite de la chasteté, en expliquant que la morale catholique, loin de brider les élans naturels, leur donne au contraire leur pleine dignité en les inscrivant dans la perspective de la transmission de la vie dans le cadre du mariage, mais aussi en favorisant une véritable maîtrise de nos instincts par la mortification et l'ascèse personnelle.

Le schéma préparatoire réprovoque ainsi la société hyper-sexualisée qui commençait alors à peine à poindre...

Le mariage chrétien est lui aussi abordé, sous son double aspect de réalité naturelle et sacramentelle. Le schéma insiste sur la haute dignité de la virginité consacrée, mais rappelle avec force les propriétés essentielles du mariage :

« En restaurant ce qui était tombé en décadence, le Christ a établi que l'unité du mariage serait définitive, aussi bien pour les chrétiens que pour tout homme ; et qu'il jouit d'une indissolubilité telle qu'il ne peut jamais être rompu ni par la volonté des deux parties ni par une autorité purement humaine. »

Contrairement au texte finalement adopté par Vatican II, qui introduisit la confusion, le schéma prévoyait de réaffirmer la hiérarchie des deux fins du mariage :

« Pour s'en tenir à ce que Dieu a institué, et qu'enseignent la nature ainsi que le magistère de l'Eglise, parmi les fins du mariage, la fin première est uniquement la procréation et l'éducation des enfants »,

ce qui exclut toute fraude à but contraceptif aussi bien que toute acceptation plus ou moins détournée du divorce.

Enfin les derniers chapitres récapitulent les droits et les devoirs des époux chrétiens, en rappelant l'ordre de la famille chrétienne tel qu'établi par Dieu. Ils encouragent la famille nombreuse, en même temps qu'ils combattent l'esprit féministe et ses succédanés.

« Tels sont les points qui, de l'avis du saint Concile, méritent d'être soulignés, afin de répondre aux besoins de notre époque. Par là, non seulement la vérité apparaîtra plus clairement, mais elle sera aussi mieux acceptée et sa mise en pratique dans la vie concrète s'avèrera salutaire... Le Concile (...) engage les parents et les enfants à imiter la sainte Famille de Nazareth et à tendre sans cesse et toujours plus vers le haut ».

On mesure une fois de plus l'écart entre ce qui était enseigné avant le Concile et ce qui l'est depuis...

Puissent les participants au prochain Synode prendre connaissance de ce que faillit promulguer le concile Vatican II ...

Un vœu ? Acquérez, lisez, méditez ce petit ouvrage ! Un antidote aux folies vaticanes actuelles...

Abbé Louis-Marie Carlhian, prêtre de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**

Source : **Apostol n° 91** de septembre 2015

Notes de bas de page

1. *Note de LPL* : Il s'agit de la première session du synode sur la famille qui s'est tenue à Rome du 5 au 15 octobre 2014[↔]
2. Il s'agit de la deuxième session du synode sur la famille qui aura lieu à Rome du 4 au 25 octobre 2015[↔]